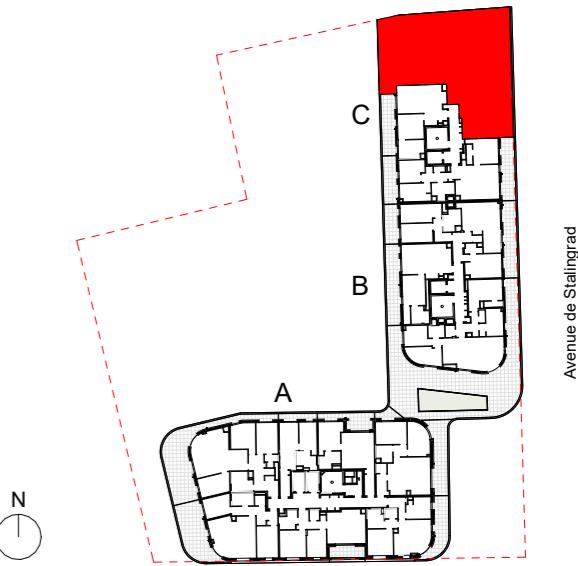


## PLAN DE REPÉRAGE



Bâtiment C  
C062 (T5) - R+6

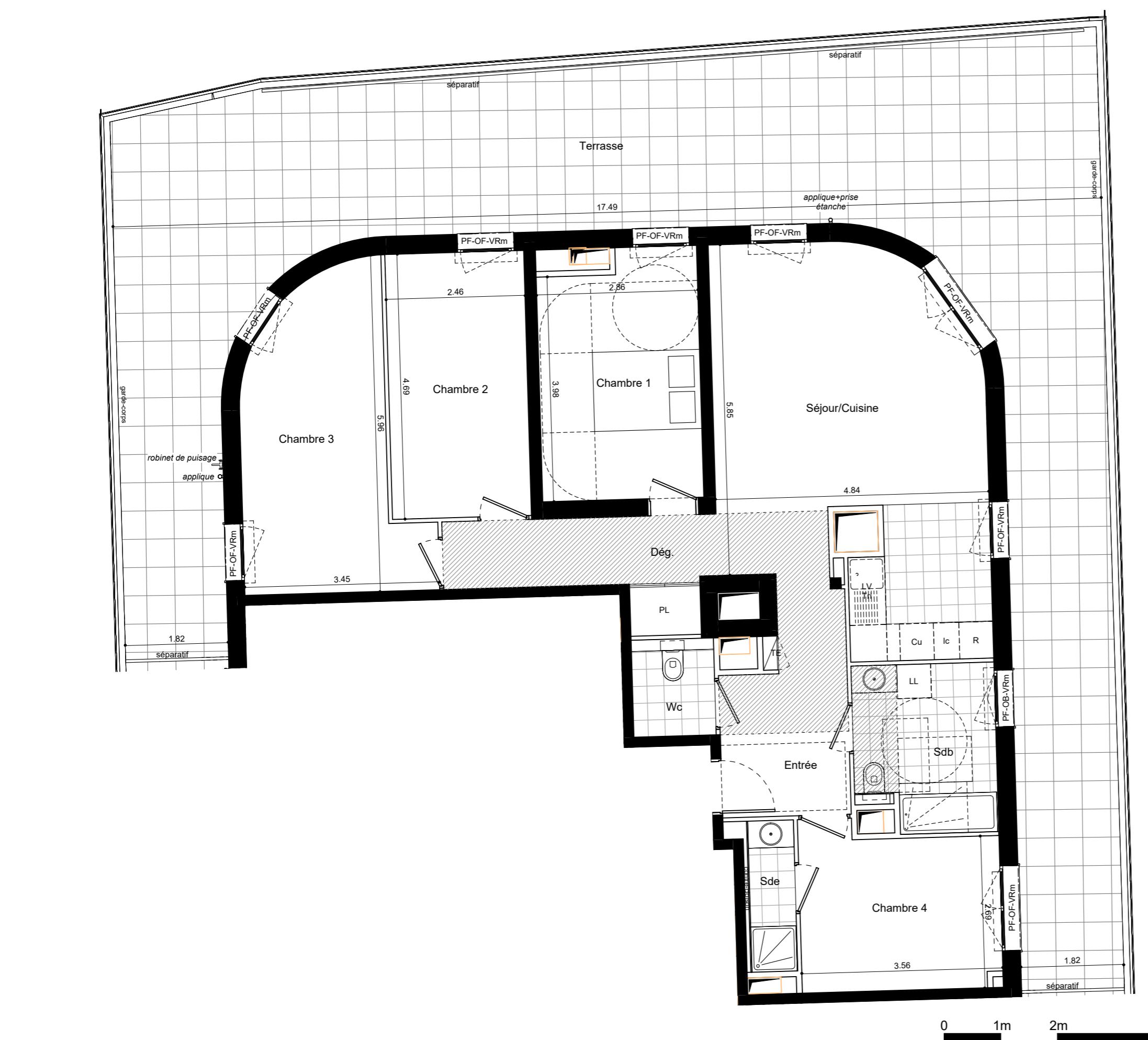
## TABLEAU DE SURFACE

LOGEMENT	
Entrée	5.7 m <sup>2</sup>
Séjour/Cuisine	27.6 m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.1 m <sup>2</sup>
Chambre 2	11.5 m <sup>2</sup>
Chambre 3	14.9 m <sup>2</sup>
Chambre 4	9.9 m <sup>2</sup>
Dég.	11.2 m <sup>2</sup>
Sdb	7.0 m <sup>2</sup>
Sde	2.2 m <sup>2</sup>
Wc	2.5 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE TOTALE</b>	<b>104.6 m<sup>2</sup></b>
ANNEXE	
Terrasse	92.2 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE ANNEXE TOTALE</b>	<b>92.2 m<sup>2</sup></b>

## LEGENDE

PL : placard	PF : porte-fenêtre
TE : tableau électrique	F : fenêtre
LV : lave-vaiselle	OF : ouvrant à la française
LL : lave-linge	OB : oscillo-battant
Cu : plaques de cuisson	AV : allège vitrée
R : réfrigérateur	VRm : volet roulant manuel
Tri : tri sélectif	VRe : volet roulant électrique
Ic : linéaire complémentaire	soffite / faux-plafond /

PLAN DE VENTE Indice 3 23.01.2026



NOTA :

Les surfaces, cotes, gaines, descentes d'eaux pluviales, retombées, soffites et faux-plafond ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et de tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Les seuils des portes-fenêtres auront une hauteur inférieure à 25cm et seront adaptés selon les cas. Seuls seront fournis les équipements figurants sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.